



Coss Infos

La bibliothèque de Cossonay en mutation

Toisième ouverture hebdomadaire et plein de projets!

Par
Claude-Alain Monnard

La bibliothèque communale, fondée en 1864 et réorganisée en 1979 puis en 2000, a réouvert ses portes selon son horaire normal le mardi 23 août. En fait, elle n'a jamais cessé ses activités durant cet été puisque sa responsable depuis, 1989, Eliane Aubert, avait programmé quatre ouvertures pour les mordus de lecture. *J'ai reçu 240 personnes, essentiellement des adultes, donc un beau succès!*

Documents et lecteurs

Au moment de l'interview, la responsable enregistrait 12'403 documents à disposition des 571 lectrices et lecteurs recensés. Des ouvrages pour tous les âges: romans biographiques, documentaires, BD ou livres pour la petite enfance... Des documents anciens de grande valeur, traitant par exemple de l'histoire de la cité ou de l'histoire vaudoise, sont archivés et conservés en abri ad hoc. Sur demande, ils peuvent être consultés par les personnes intéressées. Les divers achats se montent actuellement à une somme annuelle de 9'500.-, ce qui permet un renouvellement intéressant.



Un éclairage plus puissant s'avère indispensable! MAC



Eliane Aubert.

MAC

Dans le langage bibliothécaire, on «désherbe» de manière régulière! précise Eliane. Tous les ouvrages vieux de plus de 10 ans ou ce qui n'a été lu qu'une ou deux fois durant cette période sont éliminés. Auparavant, Eliane se rendait une fois par année chez Payot pour déposer les «non lus». La librairie lausannoise organisait en effet des «livraisons» pour des EMS, hôpitaux, établissements pénitentiaires ou pays étrangers. La clientèle de la bibliothèque est constituée essentiellement de fidèles. Je compte une quarantaine de nouveaux abonnés chaque année. Avec les départs inévitables, le nombre s'avère assez stable. Les tranches d'âge sont représentées de manière disparate. Si les enfants et les adultes constituent l'essentiel des utilisateurs, Eliane Aubert constate, depuis quelques années, une forte baisse chez les ados. Il est vrai que la bibliothèque scolaire fonctionne bien et que les élèves ont tout sur place!

Quelques impressions

Le livre est une passion pour mon interlocutrice et elle s'adonne quotidiennement à la lecture. Dans son «job», elle tente de transmettre ce vi-

pus d'éclairage dans les rayons. En effet, malgré la lumière diffusée par les ampoules économiques du local, les ouvrages exposés près des murs sont situés dans une relative pénombre pas très attirante. La responsable imagine également que les rayonnages pourraient être tournés dans l'autre sens, soit direction fenêtres. Son rêve de «bibliothèque idéale» se conjuguera aussi dans la réalisation d'une jolie salle de lecture pour enfants avec des poufs installés sur le sol, des couleurs aux murs, un lieu attrayant et plein de vie.

Nouveautés

Avec la nomination de Philippe Laedermann au poste de responsable de la culture et du tourisme de la commune, d'importantes mutations voulues par la Municipalité se mettent en place avec pour conséquences directes la dissolution du comité de la bibliothèque alors en vigueur et une ouverture supplémentaire du lieu le mercredi de 14h à 16h sous la responsabilité de Laurence Nicod.

Dans son bureau installé également dans les murs de la vénérable Maison de Ville, Philippe précise que le domaine «bibliothèque» fait partie de ses prérogatives.

Suite en page 7



La Maison de Ville.

MAC

Coss Infos



Suite de la page 6

À ce sujet, la Municipalité lui a fait part de ses envies de mettre des moyens pour réaménager en quelque sorte les structures administratives de cette bibliothèque municipale, d'améliorer l'éclairage, de procéder à des travaux, de transformer l'ancienne salle des mariages en un local de lecture. *Nous allons modifier pour disposer de plus d'espace. Ainsi les souhaits exprimés par la responsable seront donc en grande partie réalisés!*

Transparence et dialogue

Quel que soit le domaine, tout changement entraîne des ajustements, le but étant de viser une amélioration des structures ou de faciliter un fonctionnement. Il en découle une période plus ou moins longue de situations désagréables. *J'ai eu l'impression que chacun travaillait de son côté sans véritablement transmettre ses informations à l'autre. Je souhaite ardemment que les intervenant(e)s se comprennent, qu'il y ait dialogue et transparence!* Dans ce sens, il apparaît primordial à Philippe Laedermann que le « personnel de la bibliothèque » ait un statut précis et écrit avec un cahier des charges indiquant clairement les rôles de chacun, pas pour les con-

trôler mais pour que les gens sachent ce qu'ils ont à faire. Une fois ces questions administratives et structurelles réglées, il sera alors possible d'aller de l'avant pas à pas.

Projets

J'ai envie qu'on en parle, de cette bibliothèque! insiste Philippe. Il songe à des flyers réalisés sous l'égide des autorités et distribués largement dans la région. Des informations régulières dans le Coss Infos sont envisagées également. *Des personnes pourraient aussi lire des livres, rédiger un compte-rendu et des commentaires pouvant paraître dans les colonnes du Journal de Cossouay!* relève, enthousiaste, mon interlocuteur. L'information passe évidemment par l'utilisation des outils actuels, à savoir l'informatique. *Nous créerons un site Internet et les clients auront la possibilité de passer leurs commandes par ce moyen!*

Philippe aimerait que la bibliothèque dispose d'ouvrages destinés aux mal-voyants. *Il existe des livres audio magnifiques!* ajoute-t-il. D'autre part, un système de livraison de bouquins sera mis en place en faveur des aînés ne pouvant se déplacer. Des personnes se sont d'ailleurs déjà proposées pour ces diverses tâches.



Philippe Laedermann. MAC

À l'intérieur des murs de la bibliothèque, il souhaite pouvoir organiser des lectures d'œuvres, faire venir des écrivain(e)s, susciter des rencontres et animer le lieu. Il pense aussi à des synergies futures avec le cinéma ou le Théâtre du PAM. *Et pourquoi pas une foire aux livres dans le Vieux Bourg?* suggère-t-il sous forme d'interrogation suivie d'une petite pause, précisant que le Municipalité veut se donner les moyens de développer la bibliothèque et d'en faire un endroit agréable où chacun s'y sente bien. *Ce lieu, on doit l'adopter afin que règne une belle ambiance. Ensuite, on pourra songer à la réalisation pratique de ces projets envisagés!* conclut-il. ■

En bref

Bois du Sépey – martelage

La journée du martelage, qui consiste à marquer les arbres qui seront abattus lors du prochain hiver, a eu lieu le mardi 6 septembre dernier. Ainsi ce sont 166 arbres – hêtres, chênes, frênes, érables, mélèzes - représentant 286 m³ de bois sur pied qui sont destinés à l'abattage. ■

Permanence téléphonique INFO BUDGET 0840 4321 00

En 2011, le surendettement reste un sujet de préoccupation pour les autorités, en raison des conséquences financières qu'il entraîne pour les collectivités publiques. L'Etat de Vaud a ainsi ouvert une permanence INFO BUDGET qui est à disposition de toute personne qui connaît ou pressent des difficultés avec son budget. Si tel est votre cas, le numéro 0840 4321 00 doit être un réflexe, n'hésitez pas, plus vous attendrez, plus votre situation risque d'être difficile. ■

Passeport biométrique

Nous rappelons à la population que les communes ne s'occupent plus du tout de l'établissement des passeports. Il n'y a donc plus lieu de s'adresser pour ce faire à l'Office communal de la population.

Le passeport suisse est désormais biométrique. Pour l'obtenir, deux solutions sont offertes:

1. Par Internet. Enregistrez votre demande en ligne, 24h/24h à l'adresse www.biometrie.vd.ch
2. Par téléphone au 0800 01 1291

Par la suite un rendez-vous au centre de biométrie vous sera donné. Pour l'ensemble de la demande, comptez environ 3 semaines. Coût: Enfants Fr. 60.-, adultes Fr. 140.-. ■

L'office communal de la population 021 863 22 00 peut vous donner toutes informations complémentaires au sujet de l'établissement des documents d'identité, passeports et cartes d'identité. ■

Site internet
www.cossouay.ch

Déchets encombrants... quelques rappels

De mois en mois, lors du ramassage des déchets encombrants, nous constatons que les informations données à la population en début d'année sont souvent oubliées. De nombreux déchets déposés sur la voie publique ne sont pas des «encombrants», qui sont avant tout des objets, tel un meuble, un matelas, un tapis etc., que vous ne pouvez pas transporter par vos propres moyens. En second lieu, ce sont les déchets et objets dont les dimensions sont trop importantes pour qu'ils soient introduits dans un sac de 35 l et qui n'entrent pas dans une catégorie de déchets récupérée séparément. Ainsi, il est inadmissible de trouver sur la voie publique, le matin du ramassage des déchets encombrants, des cartons, du papier, du verre, des boîtes de conserves, des petits ap-



pareils électriques, des jouets, etc. S'agissant des gros appareils ménagers, tels les cuisinières, frigos, congélateurs, machines à laver etc., nous répétons que les commerces qui les vendent sont tenus de reprendre l'appareil usagé. Il en est de même pour les télévisions, ordinateurs, etc. Quant à la déchèterie communale,

elle est à votre disposition tout au long de l'année, faites en bon usage! Nous vous rappelons ci-dessous ses horaires d'ouverture: Toute l'année: mardis et mercredis de 17h à 19h; vendredis et samedis de 10h à 12h. Du 1^{er} mars au 30 octobre, en plus des heures ci-dessus: samedis de 15h à 16h30. ■